

Chapitre 5 : Configurations optatives

Crucial dans la démarche scientifique, l'exemple se manifeste sous des formes différentes selon les disciplines ; s'il se veut l'illustration frappante et évidente d'un lieu de la démonstration scientifique, il est très inégalement représenté d'un domaine scientifique à l'autre.

La linguistique fait partie de ces disciplines qui recourent massivement à l'exemple ; au regard de nos données, ce dernier mobiliserait plus de 10% du genre de l'article, ce qui est pour le moins remarquable (991.19 / 7333.04 occurrences par texte). Soulignons également que plus des trois quarts du corpus (175 textes sur 224) contiennent au moins une séquence-exemple¹, et que l'on relève en moyenne 19.53 exemples par texte. On ne saurait donc décrire le genre de l'article de linguistique en faisant l'impasse sur ses exemples, d'ailleurs sujets à d'importantes variations (v. chapitre 3).

Dans la mesure où ses articles sont constitués d'exemples à plus de 10%, on pourrait d'abord penser que la linguistique est une discipline particulièrement empirique, qui ne fonde ses analyses que sur des données observables : ceci n'est qu'à demi vrai, dans la mesure où l'exemple de linguistique, à l'instar de l'exemple de grammaire, n'est souvent que le produit de l'intuition, voire de l'imagination du linguiste.

L'exemple se résume souvent à une phrase² de type *Paul est arrivé quand Marie partait* (Bat-Zeev, 1995 : 147, repris par Pierrard – texte 36 du corpus), à tel point qu'il est tenu d'occuper un maximum de trois lignes dans les consignes anglo-saxonnes – en incluant ses éventuelles traductions ou formalisations :

Linguistic examples will generally consist of three lines:

(2) Kare wa besutoseraa o takusan kaite-iru.

he TOP best-seller ACC many write-PERF

'He has written many best-sellers.'

[Extrait des recommandations du *Yearbook* 6 d'EUROSLA (European Second Language Acquisition)]

Forgé ou attesté, l'exemple pose la question de l'observable et de l'objectivation linguistique : afin de décrire la langue et les langues, c'est en effet sur des exemples et/ou sur

¹ Les exemples ont été balisés en XML et extraits des 224 textes du corpus. Etant donné le coût de l'entreprise (manuelle), les éléments n'ont pas été traités un à un : les linguistes proposent en effet souvent une dizaine d'exemples numérotés à la suite. Les exemples ont ainsi été annotés par séquence, susceptibles de contenir de un à 15 exemples.

² Comme l'illustre cet extrait du guide de rédaction des Actes du 28^e colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques :

4. Exemples, mots cités, etc.

* Les *exemples linguistiques* (p. ex. les *phrases* servant à illustrer un point) doivent être mis en retrait et numérotés de façon continue.

* Utilisez l'italique pour toutes les formes et exemples linguistiques cités dans le texte (en incluant des gloses, si nécessaire, entourées de guillemets simples).

des corpus³ que la linguistique fonde et valide ses hypothèses et ses interprétations, et tire ses conclusions. La nature de ces exemples doit donc être appréciée, non pas en termes subjectifs de pertinence ou de validité, mais en termes objectifs et quantifiés de représentation et de propriétés.

Le présent chapitre s'articulera donc en trois sections principales : on décrira d'abord les différentes catégories d'exemples recensées (1), avant de nous intéresser aux propriétés morphosyntaxiques (2.) et lexicales (3.) de l'exemple ; étant donné que ce sont les exemples les plus représentés, on s'intéressera particulièrement aux *exemples construits*, qui présentent l'intérêt et la particularité de représenter un mode d'entrée remarquable dans l'univers des normes doxiques du genre de l'article.

5.1. Typologie et répartition des exemples

5.1.1. Préalable méthodologique : de l'annotation des exemples

L'ensemble des exemples du corpus a été annoté en XML, ce qui nous a permis d'extraire et de comptabiliser les séquences balisées.

Étant donné le coût de la tâche et afin de ne pas briser la continuité syntaxique des textes, seuls les exemples démarqués dans les textes ont été annotés. Ainsi, les exemples du passage suivant ont été étiquetés :

On pourrait en dire autant, bien qu'à un degré moindre, des lectures « spécifiques » des énoncés suivants :

```
<seg ana="exemplum">
```

3. ? un cheval est à l'écurie

4. ? un chien aboie

```
</seg> [texte 220]
```

tandis que ceux du passage qui suit n'ont pas été pris en compte :

Cela revient par exemple à étudier la distribution comparée de *il y en a certains qui viennent* et *certains viennent*. [texte 220]

5.1.2. Typologie de l'exemple

Si l'énoncé construit par le linguiste est particulièrement identifiable et représente une catégorie d'exemple relativement bien définie, il en va différemment de l'exemple attesté, qui provient de supports génériques distincts que l'on pourrait *a priori* supposer trop variés pour être annotés. Au cours de l'entreprise manuelle d'étiquetage des exemples des textes, nous avons pourtant pu observer la récurrence de certains supports, ce qui nous a permis de dresser la typologie suivante :

³ Que la tradition logico-grammaticale ne conçoit d'ailleurs que comme des réservoirs d'exemples ou d'attestations (Rastier, 2004)

Exemples construits	Exemples non construits	Varia (sources non précisées, segments très composites)
Exemples construits	Exemples littéraires Exemples journalistiques Autres exemples attestés	
Exemples cités		

Tableau : Typologie des exemples annotés

On soulignera que les exemples cités sont en très grande majorité construits, à tel point que certains énoncés ont pu acquérir une grande notoriété dans la communauté : l'exemple canonique et international de Tarski *the cat is on the mat* (*le chat est sur le paillason*), d'ailleurs absent de notre corpus, a ainsi fait couler beaucoup d'encre. A titre d'illustration, « *the cat is on the mat* » ramène 9220 pages avec Google, tandis que « *le chat est sur le paillason* » en ramène 38 (19/12/05). Une page est d'ailleurs consacrée à cette phrase-exemple dans l'encyclopédie Wikipedia⁴.

Cette catégorie d'*exemples cités* s'avère quantitativement justifiée, dans la mesure où ces derniers représentent 4.72% de l'ensemble du relevé :

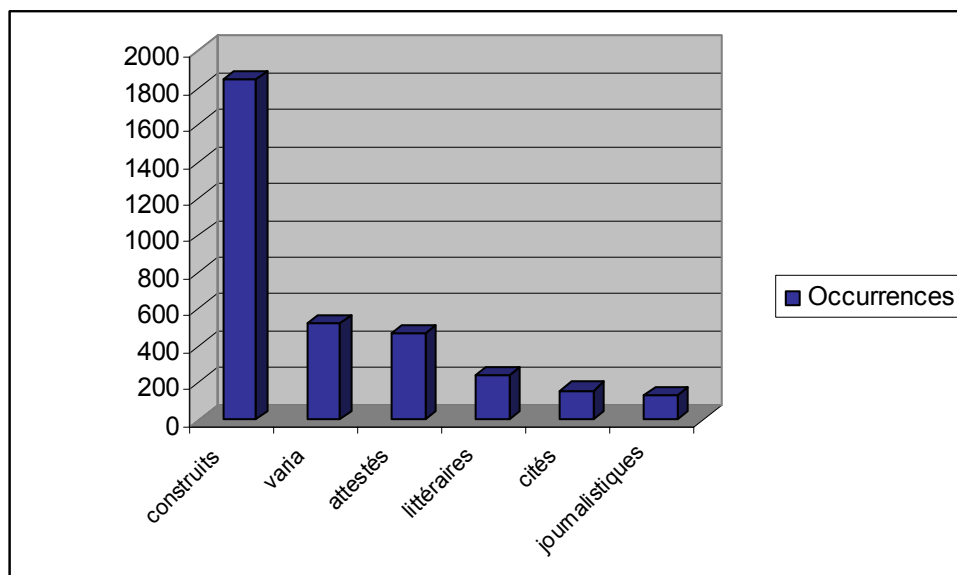


Figure : Répartition des exemples par type⁵

L'exemple forgé par le linguiste est encore de loin le plus représenté du genre de l'article, les exemples attestés ou non construits ne représentant qu'un quart des relevés. Cette prédominance nette témoigne de l'impact encore très prononcé de la tradition logico-grammaticale sur les textes du corpus. La majorité des articles est en effet centrée sur un phénomène linguistique particulier et vise à formuler des conclusions ou des règles de « langue ». La *langue* demeurant pour le moins délicate à appréhender, l'effet d'objectivation et la généralisation des conclusions obtenues sont garantis par deux biais : l'emploi d'exemples construits, supposés universels et exempts de contraintes discursives, et l'emploi

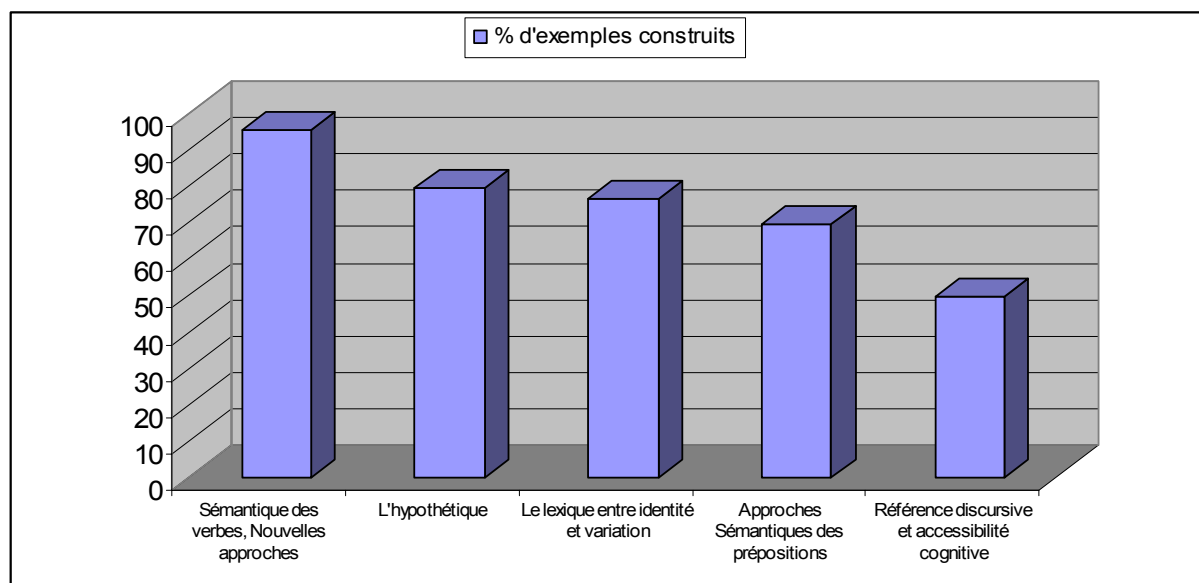
⁴ http://en.wikipedia.org/wiki/User:Mark_Dingemans/draft2

⁵ Ont été annotés *varia* les séquences contenant des exemples de type indécidable (source non mentionnée).

d'exemples attestés tirés de supports variés, la diversité discursive certifiant que le phénomène est bien général et *de langue*, car observé dans des discours et des contextes différents.

Naturellement moins coûteux à recueillir, l'exemple forgé est plus employé que l'exemple attesté, et on le rencontre dans la majorité des textes du corpus (120 sur 224) ; on observe d'ailleurs qu'un tiers de ces articles (43) recourent *exclusivement* aux exemples forgés, qui représentent en moyenne 70% de l'ensemble des exemples employés.

S'il est transversal à l'ensemble des revues du corpus (seuls six numéros de revue n'en contiennent aucun exemplaire, et on soulignera qu'ils comportent peu, voire aucun exemple), l'exemple construit est privilégié par certaines sous-communautés linguistiques (ou certains numéros thématiques de revues) : c'est ainsi le cas de cinq numéros thématiques :



Graphique : Numéros thématiques du corpus dont la totalité des textes contiennent au moins un exemple forgé

A l'exception du dernier numéro (*Référence discursive et accessibilité cognitive*), les quatre volumes ci-dessus sont consacrés à un objet grammaticalement appréhendable au sein de la phrase (élément verbal, subordonnée hypothétique, item lexical et préposition), ce qui explique les proportions d'exemples construits relevés.

Majoritairement représenté au sein du corpus, l'exemple construit est souvent complété par d'autres types de supports qui garantissent par leur diversité l'objectivation des analyses et des conclusions de l'article. Il semble toutefois que l'effet de diversité est plutôt assuré par l'alternance des supports dans les textes que par la diversité réelle des sources, qui s'avère finalement relative : on note ainsi une prédominance marquée de l'exemple littéraire, qui ne représente pas moins d'un tiers des exemples non forgés.

L'influence du littéraire et de ses matériaux sur la linguistique est de fait particulièrement visible dans l'exemple : 47 textes (soit près d'un quart du corpus) contiennent au moins un

exemple littéraire et le quart de ces textes (onze articles) en comporte une majorité ; si quatre de ces onze textes sont explicitement et dès le titre consacrés au discours littéraire (*Les titres des Fables de la Fontaine* : « définitude », généricité, narrativité – 111, *Le fonctionnement de la conjonction mais dans le dialogue romanesque* – 42⁶, *Les formes gérondives dans les XV. Joies de mariage et autres textes du XV^e siècle*⁷ - 54 – et *Le paradoxe énonciatif endophasique et ses premières solutions fictionnelles* – 65), les sept textes restant ne s'inscrivent pas directement dans une approche logico-grammaticale : le littéraire a plus volontiers valeur d'illustration d'une hypothèse ou d'un concept déjà argumenté dans l'article.

En revanche, le recours au discours littéraire est globalement peu discuté dans l'ensemble des autres textes, de tradition cette fois logico-grammaticale ; l'exemple littéraire, qui représente 16% des exemples, alterne essentiellement avec l'exemple construit, qui en représente 54.72%. Certains numéros thématiques – et par conséquent certaines sous communautés linguistiques – y recourent plus volontiers : il en va par exemple ainsi des numéros thématiques de T. Arnavielle *Participe présent et gérondif* (Langue française) et de J.-J. Franckel *Le lexique entre identité et variation* (Langue française, dont le modèle est la *Théorie des opérations énonciatives*). Ces textes sont particulièrement exemplifiés, et partagent un intérêt commun pour la description d'un marqueur linguistique spécifique, dont le fonctionnement général supposé est illustré par un ensemble d'exemples variés – et le plus souvent forgés. Le recours au littéraire, même lorsqu'il est massif (textes 69 et 74 par exemple), est présenté comme parfaitement légitime dans ces textes, ce qui est peut-être lié à l'impact de la base (essentiellement) littéraire Frantext sur la discipline, qui a entraîné une sur-représentation de l'exemple littéraire dans la démonstration linguistique et un usage spontané et non discuté de ce type de discours.

Deux fois moins représentés que les exemples littéraires, les fragments journalistiques représentent quant à eux 15.8% des exemples attestés (3.95% de l'ensemble des éléments relevés) ; le discours journalistique – ou plutôt le genre du *quotidien*, de préférence publié dans l'année, voire dans les quelques mois précédant la rédaction de l'article – est ainsi honorablement représenté, du fait de sa valeur socio-discursive et de son actualité qui génèrent un effet de *langue réelle* certain : l'exemple journalistique est plus immédiatement attesté que l'exemple littéraire, souvent daté, et sa disponibilité⁸ en fait un objet particulièrement observé.

28 textes, soit plus d'un 1/10^e du corpus, contiennent au moins un extrait de presse ; outre deux articles explicitement dédiés au discours journalistique (*Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire* – 5 – et *Les fonctions pragmatiques globales d'une publication antiraciste française* – 127), aucun texte ne comporte une majorité d'extraits de presse. En outre, l'exemple journalistique, visiblement moins inspirant que l'extrait littéraire, n'est employé qu'au sein de textes plus appliqués (études de marqueurs).

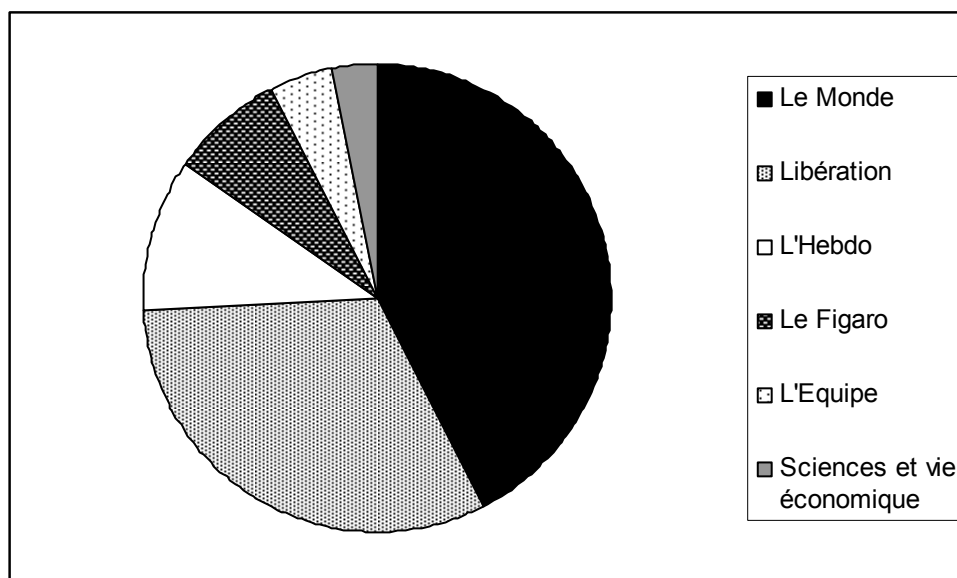
Si trois textes ne mentionnent pas leurs sources et se contentent d'indiquer que les exemples relèvent d'une catégorie générale *presse*, on s'aperçoit rapidement que certains

⁶ Textes de Duras exclusivement.

⁷ On soulignera que les textes consacrés aux formes antérieures du français comme les textes 54 et 130 (*Le français avancé d'Henri Frei: une notion contestable illustrée par le traitement de la relative*) travaillent plus volontiers sur matériaux littéraires

⁸ En termes de numérisation notamment (sites accessibles en ligne, CD-ROM, etc.).

journaux sont plus représentés que d'autres ; en ne considérant que les journaux et revues qui sont représentés dans un minimum de deux textes, on obtient le graphique suivant :



Graphique : Les supports d'exemples journalistiques

Les quotidiens *Le Monde* et *Libération* sont ainsi les deux principales sources d'exemples : bien que le corpus dont nous disposons soit de taille limitée, l'exemple journalistique semble plus volontiers extrait de textes de gauche que de droite – *Libération* est ainsi quatre fois plus représenté que *Le Figaro*.

Ce phénomène, qui serait à approfondir sur des corpus d'exemples plus importants, entraîne un double constat : on observe d'une part que le linguiste tire ses exemples attestés de son univers familier, ce qui entraîne nécessairement des biais dans l'analyse et démontre bien la pénurie de corpus variés et accessibles par l'ensemble de la communauté ; il est d'autre part clair – et cette observation est intimement liée à la précédente remarque – que les exemples plus que les corps d'articles portent des traces idéologiques ; leur provenance n'est pas anodine, la communauté linguistique dans son ensemble étant fortement politisée, et sociologiquement plus orientée à gauche qu'à droite.

Les exemples non construits restants (ni littéraires, ni journalistiques) représentent enfin 13.95% de l'ensemble des exemples relevés, soit 55.82% des items attestés. A l'instar de l'exemple littéraire, l'exemple attesté concerne un quart du corpus (53 textes), bien qu'il soit deux fois plus employé. Comme nous l'avons déjà évoqué, il contribue à garantir l'effet d'objectivation des textes au moyen d'un effet de diversité, ce qui explique qu'un texte en comporte généralement 9 en moyenne (vs. 5 quand il s'agit de l'exemple littéraire), et qu'il représente 47.66% de l'ensemble des exemples employés dans ces textes (vs. 32.72% ex. litt.).

Loin d'être anodin, l'emploi d'exemples attestés semble symptomatique d'un ensemble de pratiques scientifiques et méthodologiques privilégiées par certaines communautés plutôt que d'autres : les numéros de revue qui recourent à ce type d'exemples sont ainsi globalement plus dédiés à des phénomènes discursifs qui nécessitent des contextes d'observation plus larges que la phrase – bien que l'exemple construit demeure largement majoritaire dans ces

numéros. Par exemple, 4 articles sur 5 du numéro thématique *Référence discursive et accessibilité cognitive* (Verbum, Cornish) recourent à ces exemples, de même que 10 textes sur 15 du numéro *Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe* (Scolia, Reichler-Béguelin).

Notons enfin que si la catégorie englobe une majorité d'extraits de langue orale (conversation, interview, extraits télévisuels et radiophoniques...), elle contient des fragments de genres récurrents – qui demanderaient d'ailleurs à être approfondis et précisés au moyen de corpus plus importants : par exemple, certains domaines scientifiques sont privilégiés lorsqu'il s'agit d'extraits de textes scientifiques : linguistique, informatique, biologie et médecine, probablement pour des raisons d'interprétation. Certains domaines, et certains genres, seraient ainsi exclus des corpus d'étude du fait des problèmes d'interprétation qu'ils posent à la communauté linguistique : l'objet de la recherche linguistique étant officiellement la description de la langue, cette limitation est problématique, et l'on peut légitimement interroger la réalité de la *langue* observée (la langue des linguistes ?).

Si l'exemple forgé pose problème du fait précisément de son absence d'attestation et de sa difficile contextualisation⁹, les résultats obtenus révèlent l'existence de biais dans la sélection de l'exemple attesté également, globalement issu de l'univers familier du linguiste.

Etant donné les corrélations observées entre sous-communautés linguistiques et types d'exemples, voici à titre récapitulatif les proportions d'exemples observées au sein de chaque numéro de revue :

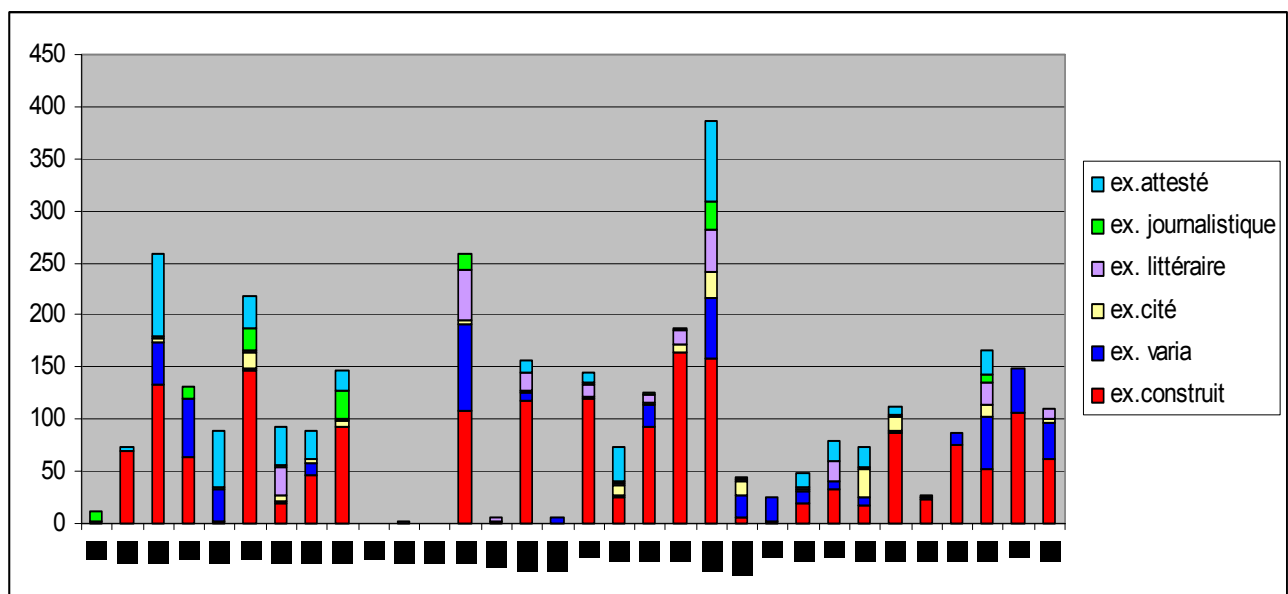


Figure : Répartition des exemples par type et par numéro de revue

Outre certains numéros particulièrement exemplifiés, on observe que six revues, consacrées à des thématiques linguistiques historiques ou plus générales, contiennent très peu d'exemples (P1, H1, H2, H3, LF1 et LF3). La démonstration et l'interprétation semblent donc fondées sur d'autres types de matériaux ; étant donné leur valeur d'illustration, de principe et

⁹ Il est par exemple difficile d'imaginer les contextes d'emploi d'un exemple tel que *Paul a acheté une Toyota car elles sont économiques* (célèbre dans la littérature sur l'anaphore, comme le rappellent Benninger et Theissen – texte 176).

donc d'exemple des citations, nous avons annoté ces dernières afin de les comparer aux exemples.

5.1.3. Exemples et citations

5.1.3.1. Annotation des citations

Les citations ont été annotées de la même manière que les exemples : la citation qui suit a bien été prise en compte :

Par contre Spinoza est imprécis, métaphorique, inexact, incompréhensible, trop heureux d'être verbeux... et fort outreucidant dans ce bonheur. Sur l'infini :

<quote>

Spinosa est bien heureux de manier avec tant de facilité les idées de l'infini. J'avoue que j'ai de la peine à le suivre, et que quand il parle d'un attribut qui exprime une essence éternelle et infinie, je ne trouve dans le mot *exprime*, qu'un terme figuré qui ne présente rien d'exact. (Condillac 1991a, p. 149)

</quote> [texte 052]

tandis que la suivante n'a pas été annotée :

Condillac est bien « spiritualiste et chrétien malgré ses audaces de psychologue », selon le mot de Vernière 1954, p. 466). [texte 052]

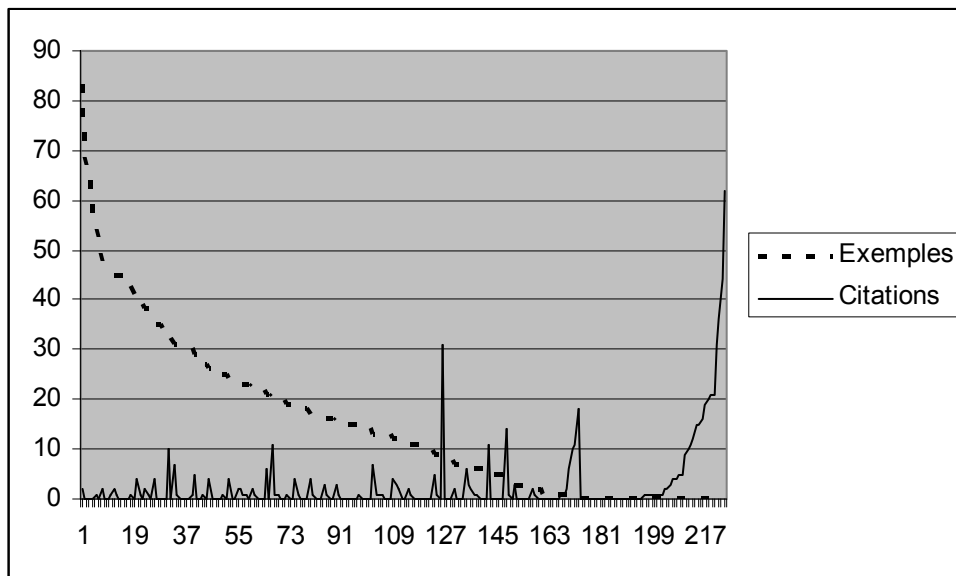
Soulignons toutefois que les citations non démarquées de longueur plus importante ont bien été prises en compte. Cette décision entraîne pourtant quelques réserves quant à la validité des résultats obtenus, les citations étant souvent courtes et non démarquées dans le corps de l'article. Etant donné qu'il aurait été peu pertinent de se fier aux guillemets pour les repérer, l'alternative choisie nous semble somme toute acceptable, d'autant que notre objectif n'est pas d'analyser le détail des citations relevées¹⁰, mais bien de contraster leurs proportions et celles des exemples.

5.1.3.2. Rapport exemples/citations au niveau textuel

22 textes, soit 10% du corpus, ne contiennent ni exemples ni citations, et on note que les proportions d'exemples et de citations diffèrent fortement : si l'on a pu relever 3379 exemples dans l'ensemble du corpus, on ne comptabilise que 633 citations, et plus de la moitié des textes n'en contiennent aucune (123 articles sur 224). L'article contiendrait donc une moyenne de 2.83 citations – 6,27 si l'on ne prend en compte que les textes qui en contiennent.

Exemples et citations semblent globalement en concurrence et il semble clair au regard du graphique qui suit que plus un texte contient d'exemples, moins il contient de citations :

¹⁰ Leur analyse en tant que telles n'est en effet pas envisageable dans la présente étude ; soulignons que le courant plus sociologique d'*analyse des citations* s'est bien développée depuis les années 60 avec notamment la mise en œuvre du SCI (*Science Citation Index*), tandis que l'analyse des exemples de linguistique est globalement peu pratiquée.



Graphique : Représentation des exemples et des citations dans les textes du corpus

On observe ainsi une opposition quasi symétrique des deux courbes. Les textes plus exemplifiés, et donc *a priori* plus appliqués, contiennent visiblement moins de citations : l'interprétation s'appuierait, ou serait illustrée par l'exemple ou le corpus, tandis qu'elle s'articulerait autour de la citation dans les textes peu, voire non exemplifiés – et probablement plus historiques, sinon théoriques.

Bien que cette tendance soit très prononcée quand il s'agit de hautes fréquences, les textes qui ne contiennent qu'un seul exemple linguistique sont plus indéterminés, et ne sauraient être immédiatement considérés comme *appliqués* : la moitié d'entre eux comprend d'une à 18 citations, ce qui est lié au fait que certains textes, comme 4 ou 153, fondent tout ou partie de leurs interprétations sur un segment exemple unique, de taille importante : le texte 4 commente ainsi un poème, tandis que l'article 153 discute la notion de contexte et d'événement d'énonciation à partir d'une séquence-exemple qui inclut deux extraits oraux. Les deux textes comptent respectivement 6 et 10 citations, débattues au même titre que les exemples adoptés, dans une perspective visiblement épistémologique. Leur statut est ainsi plus ambigu, à mi-chemin entre texte théorique et appliqué.

Notons également que trois textes exemplifiés (18, 144 et 14) se démarquent significativement dans le graphique, du fait d'une proportion de citations supérieure au nombre d'exemples comptabilisé :

- Le texte 18 contient en effet 31 citations pour 8 exemples ; il s'apparenterait davantage au chapitre d'ouvrage qu'au genre de l'article : sa longueur est effectivement beaucoup plus importante (46 pages), il contient une annonce de plan et son contenu est particulièrement dense. Il dresse ainsi un état de l'art de la métonymie et de la métaphore dans le champ linguistique. Il est intéressant d'observer que les proportions d'exemples et de citations semblent globalement régulées, et que ce texte, génériquement limite, aurait pu être à juste titre exclu du fait de ce critère ;
- Le texte 144, qui contient 11 citations pour 5 exemples, discute également l'état de l'art de la notion de contexte, avec des citations commentées de Latraverse ou de Gumperz ;
- Enfin, on relève 4 exemples pour 14 citations dans le texte 14, qui s'intéresse au concept de dénomination de manière nettement plus épistémologique que logico-grammaticale.

Exemples et citations constituent ainsi les deux principaux matériaux de l'interprétation linguistique. Fait notable, le rapport exemples/citations semble représenter un critère particulièrement pertinent pour différencier les textes théoriques (ou à dominante historique/épistémologique) des articles de linguistique appliquée (ou du moins inscrits dans la tradition logico-grammaticale), ce qui se confirme au niveau de la revue.

5.1.3.3. Rapport exemples/citations au niveau du numéro de revue

Exemples et citations sont en effet également en concurrence au niveau de la revue, et permettent de distinguer les numéros plus théoriques (ou à dominante historique/épistémologique) des numéros plus appliqués. Aux six revues précédemment remarquées du fait de leur proportion faible d'exemples, on peut adjoindre les numéros thématiques *Contexte(s)* (Schmoll, *Scolia*) et *Dépasser les sens iniques dans l'accès automatisé aux textes* (Habert, *Sémiotiques*), caractérisés par un nombre supérieur de citations.

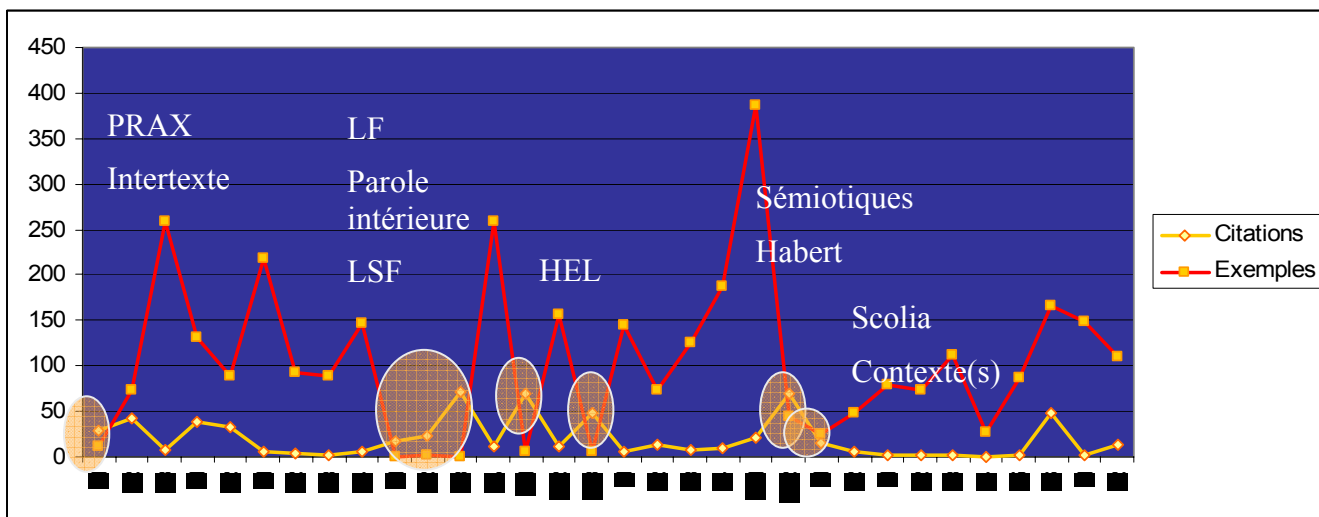


Figure : Rapport exemples / citations par numéro de revue

5.2. Morphosyntaxe de l'exemple

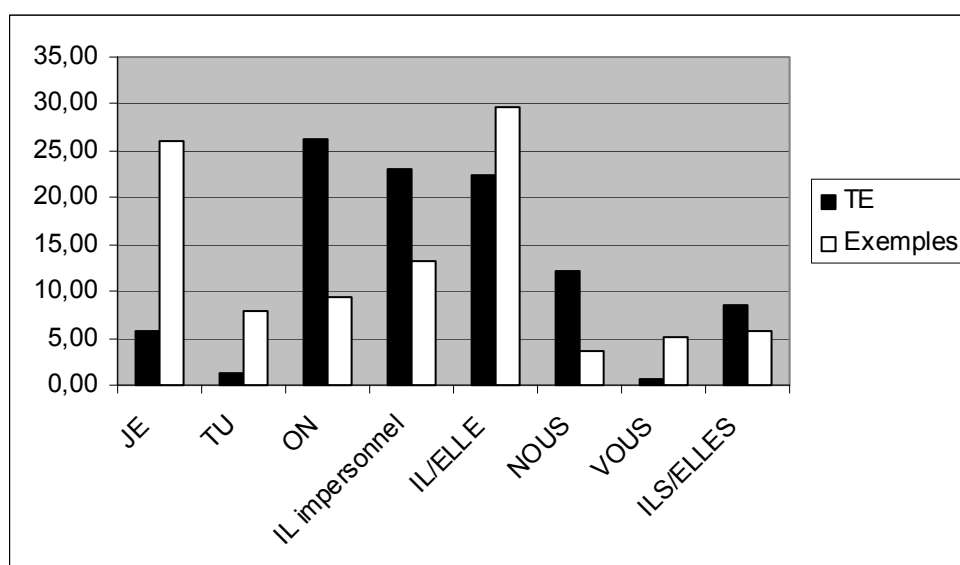
Les exemples ont été soumis à TnT et plutôt que de les traiter un à un, c'est encore une fois au niveau du texte que les calculs ont été effectués. Cette initiative présente l'avantage de faire écho aux résultats obtenus chapitre 3 et d'appréhender les exemples relativement au genre textuel de l'article, mais l'inconvénient d'empêcher l'observation précise de la morphosyntaxe des types d'exemples mis au jour¹¹.

Force est d'abord de constater que notre système de descripteurs est globalement inadapté aux caractéristiques des exemples : 86 descripteurs sur 129, *i.e.* 2/3^e des variables, sont en effet absentes de la plupart des exemples, ce qui illustre bien la nécessité d'adapter le système de description au genre observé, et le fait que l'article est génériquement distinct de l'exemple.

L'exemple n'est pourtant pas un genre homogène, dans la mesure où ses caractéristiques varient fortement d'un texte à l'autre : aucun trait commun à *tous* les exemples des textes n'a ainsi pu être observé.

L'exemple n'étant visiblement pas un genre, mais une agrégation de genres différents, on contrastera les propriétés de l'exemple et de l'article, en rappelant brièvement les écarts les plus significatifs observés entre textes entiers (FT) et hors exemples (TE) (*v.* chapitre 4).

5.2.1. Des personnes



Graphique : Répartition en % des pronoms personnels dans les textes sans exemples et les exemples

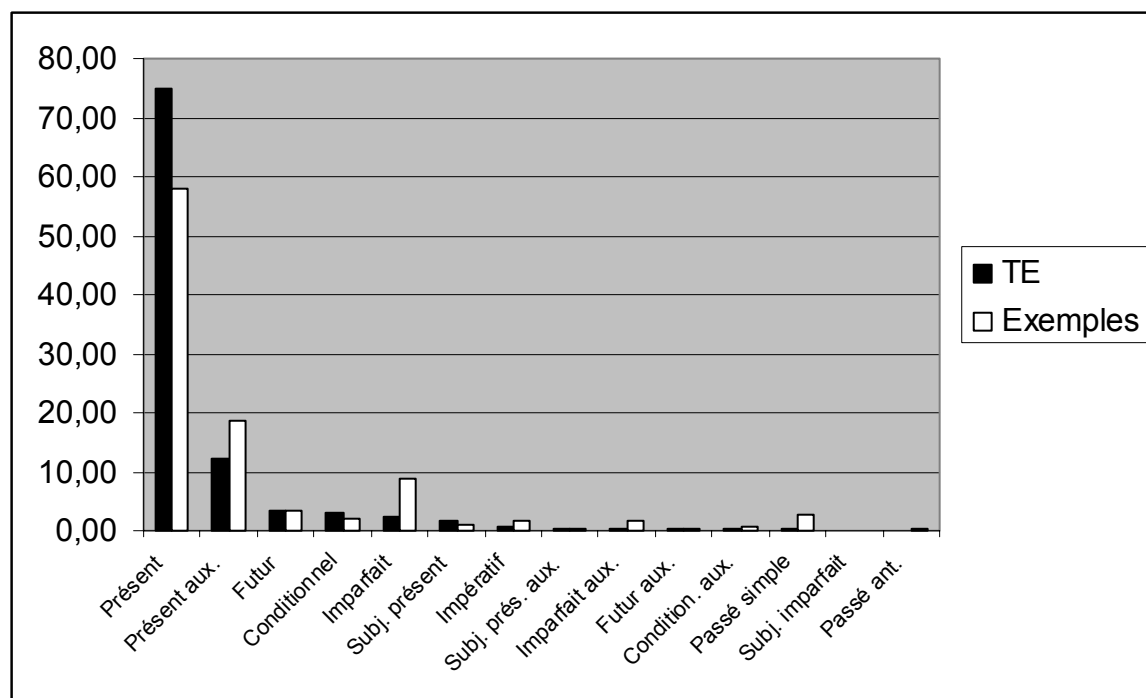
On observe d'abord une répartition très différente des pronoms personnels dans les exemples et les corps d'article. Le discours scientifique est en effet faiblement représenté dans

¹¹ Problématique dans tous les cas, d'une part parce que les exemples n'ont pas été isolés individuellement – ce qui est d'ailleurs peu envisageable, certains exemples étant des mots, des phonèmes ou des fragments phrastiques, et d'autre part parce que certaines catégories d'exemples sont de taille restreinte, ce qui entraîne des difficultés de généralisation.

les exemples du corpus, probablement pour maximiser l'écart entre « métalangue scientifique » et « langue réelle ».

Je, tu et *vous* sont ainsi cinq fois plus employés dans les exemples, le retrait énonciatif de l'auteur et l'absence de dimension interlocutive étant bien spécifiques au discours scientifique. Les pronoms *nous, il* impersonnel et *on*, privilégiés par le scientifique, sont d'ailleurs moins représentés.

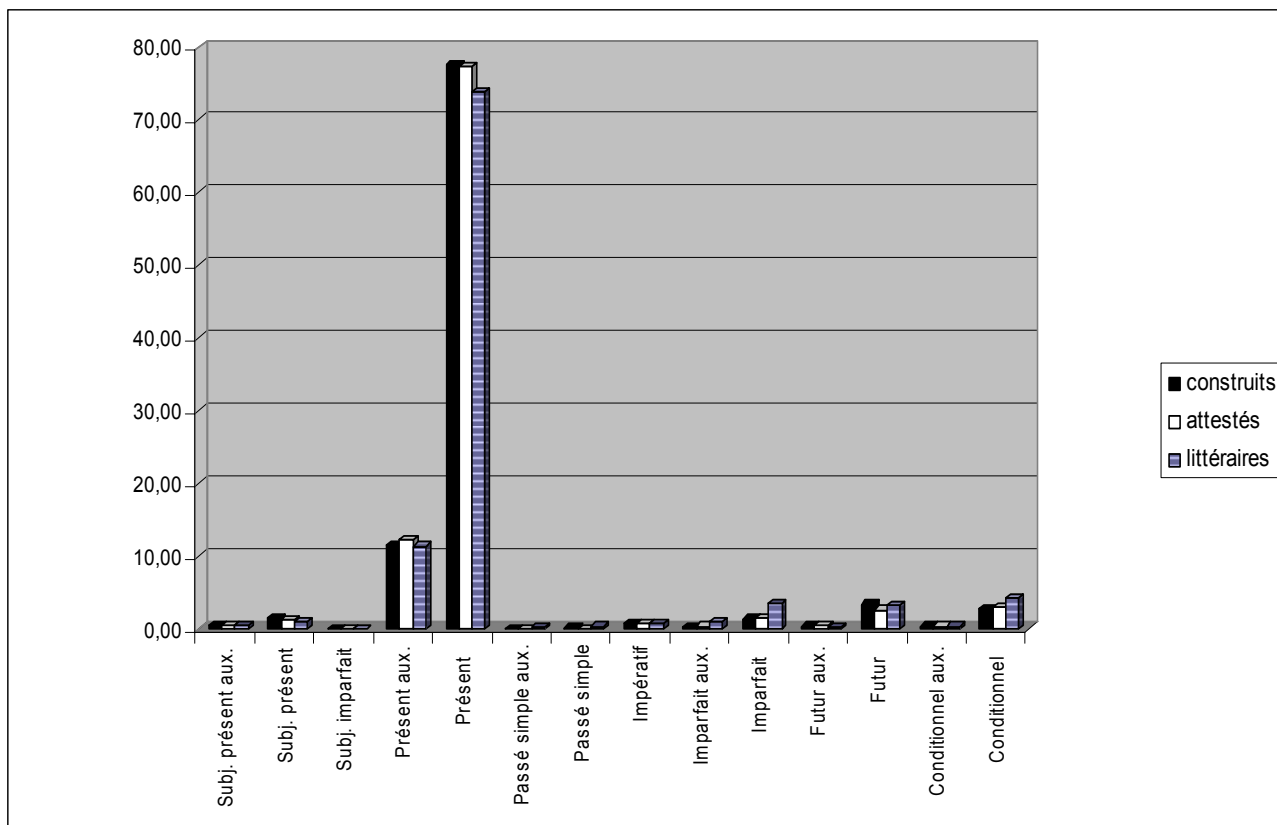
5.2.2. Des temps verbaux



Graphique : Répartition des temps conjugués dans les textes sans exemples et les exemples

On relève des différences notables d'organisation et de répartition des temps verbaux dans les deux graphiques ; si le présent demeure le temps le plus employé, on remarque une représentation sensiblement plus équilibrée de l'ensemble des temps verbaux, et un usage deux fois plus important du passé composé et des temps narratifs de l'imparfait et du passé simple, particulièrement représentés dans le discours romanesque.

Comme l'illustre le graphique qui suit, l'imparfait semble en effet privilégié par l'exemple littéraire :

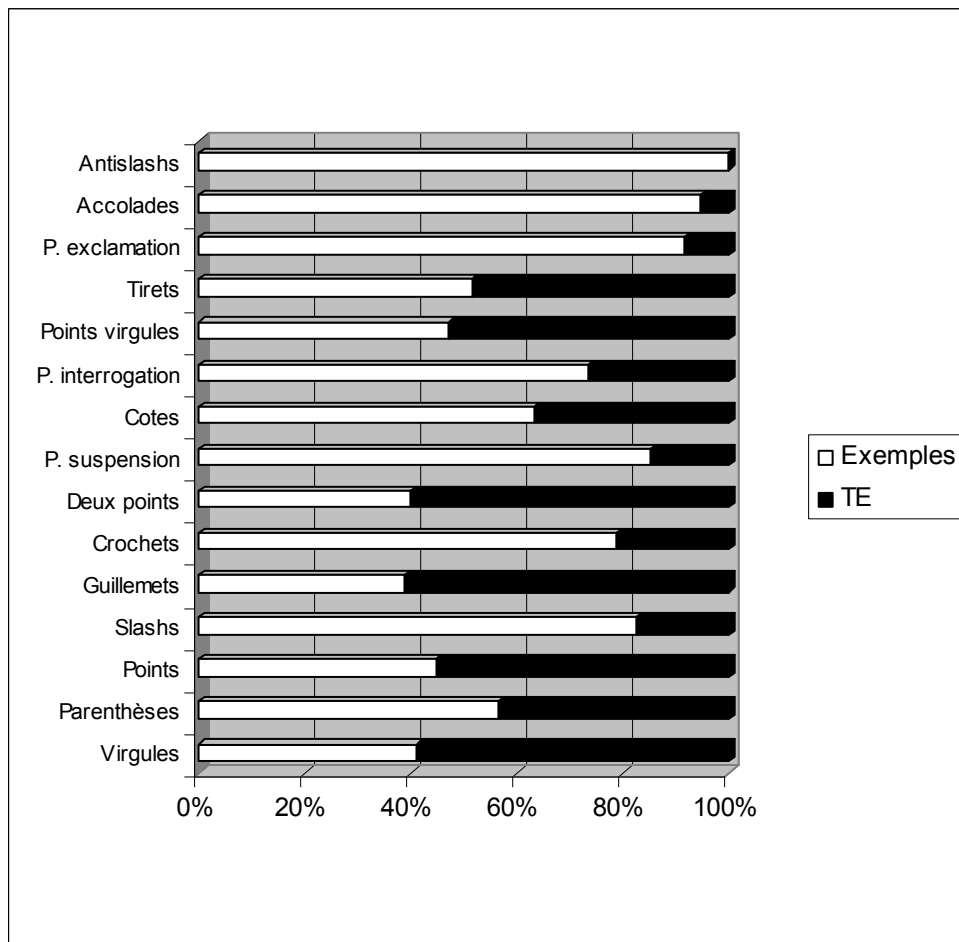


Graphique : Répartition en % des temps conjugués dans les exemples littéraires, construits et attestés¹²

Les temps verbaux sont toutefois organisés de manière très similaire dans les trois sous corpus observés, ce qui paraît surprenant étant donné les différences de provenance des fragments ; l'exemple attesté pourrait-il également être considéré comme façonné ?

¹² Les données présentées ci-dessus ne représentent qu'une approximation des propriétés morphosyntaxiques des types d'exemples : elles ont été obtenues en ne prenant en compte que les types d'exemples majoritaires au niveau du texte.

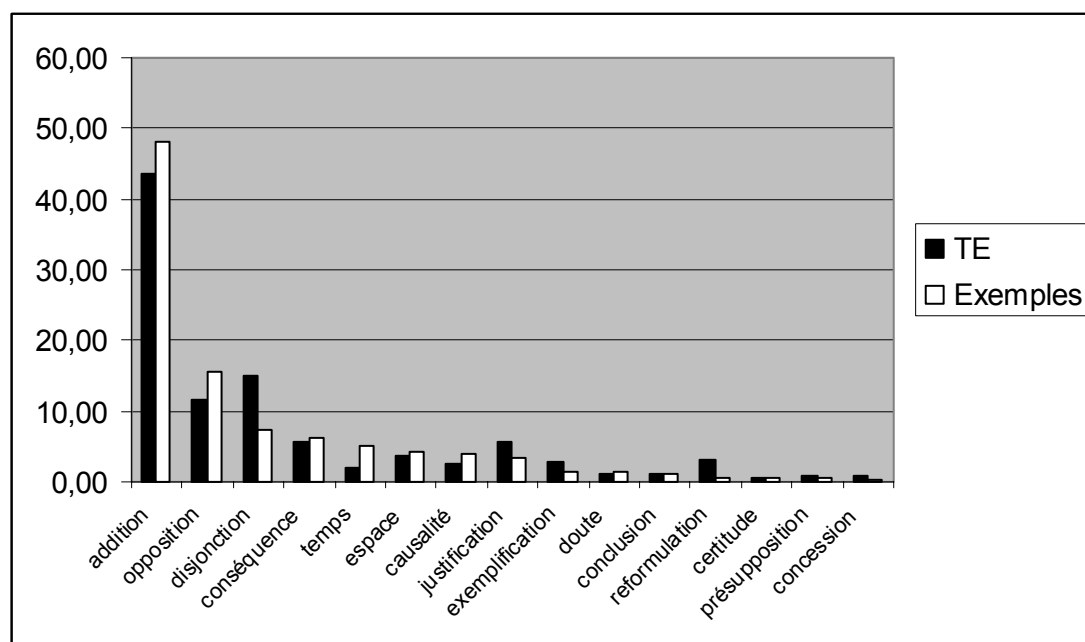
5.2.3. Des ponctuations



Graphique : Répartition comparative des ponctuations dans les exemples et les articles (TE)

Deux types de ponctuations s'avèrent beaucoup plus employés dans les exemples que dans les corps d'articles : les ponctuations formalisantes (antislashes, accolades, crochets et slashes) et les ponctuations expressives comme les points d'exclamation, de suspension et d'interrogation, qui portent les traces d'une subjectivité contraire au travail d'objectivation du discours scientifique.

5.2.4. Des connecteurs

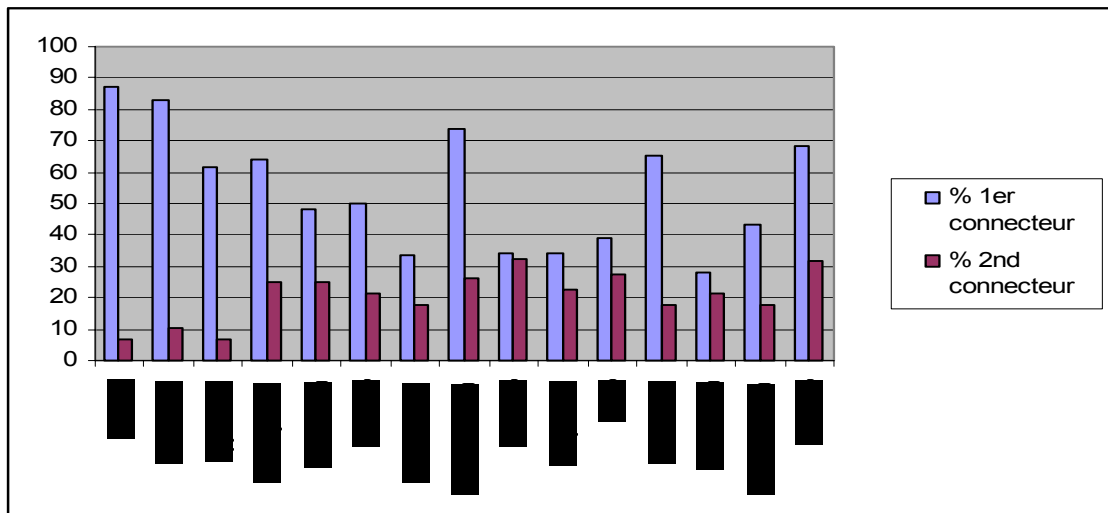


Graphique : Répartition en % des connecteurs dans les textes sans exemples et les exemples

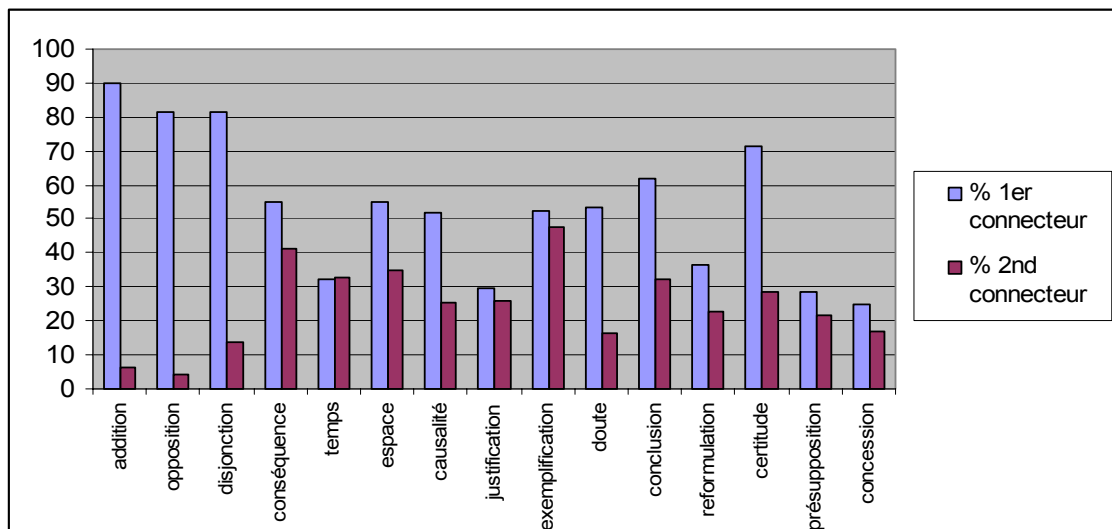
On note des différences significatives de répartition des connecteurs dans les exemples et les corps d'articles, en grande partie liées à l'adaptation de notre typologie de connecteurs aux caractéristiques du discours scientifique. Par exemple, on relève peu de connecteurs de reformulation, ce qui ne signifie pas que les exemples ne contiennent pas de séquences reformulatives, mais que ces dernières ne sont pas observables au moyen de notre système de descripteurs. Ainsi, les reformulations orales de type *je veux dire* n'ont naturellement pas été prises en compte, bien qu'on en relève un certain nombre dans les exemples du corpus.

Ce biais dans l'observation entraîne des difficultés d'interprétation certaines : il serait par exemple difficile de soutenir que les exemples sont plus polémiques que les corps d'articles parce qu'on y a relevé une proportion supérieure de connecteurs d'opposition¹³, d'autant que les premiers connecteurs relevés diffèrent sensiblement d'un corpus à l'autre :

¹³ L'usage du connecteur *mais* est par exemple problématique comme le montre le nombre impressionnant d'études qui lui sont consacrées. Si l'on peut éventuellement lui associer un sens global, force est de constater que ses emplois diffèrent d'un genre à l'autre.



Graphique : Proportions tenues par les deux premiers connecteurs de chaque classe dans les textes sans exemples



Graphique : Proportions tenues par les deux premiers connecteurs de chaque classe dans les exemples

Type de connecteur	Premier connecteur	Second connecteur
Addition	et	aussi
Opposition	mais	pourtant (cependant)
Disjonction	ou	ni (soit)
Conséquence	donc	alors
Temporalité	puis (d'abord)	maintenant (ensuite)
Spatialité	là (ici)	ici (là)
Causalité	parce que (puisque)	car (parce que)
Justification	ainsi	d'ailleurs (en effet)
Exemplification	par exemple	notamment
Doute	peut-être (sans doute)	sans doute (peut-être)
Conclusion	enfin	finalement
Reformulation	c'est-à-dire	voire (en particulier)
Certitude	tout à fait	certainement
Présupposition	a priori	en vérité (apparemment)
Concession	en tout cas (certes)	bien sûr

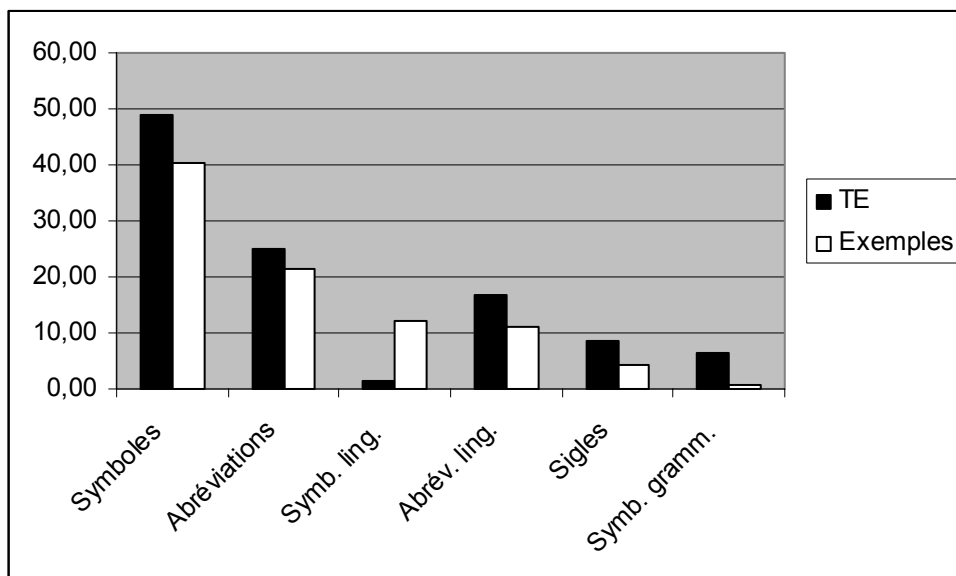
Tableau : Présentation des deux connecteurs les plus représentés de chaque classe¹⁴

Bien que problématiques, ces résultats présentent l'intérêt de valider l'emploi caractéristique de certains connecteurs dans le genre de l'article, et confirment sa prédilection prononcée pour les connecteurs positifs : le disjonctif *soit* est par exemple privilégié à *ni*, de même que *cependant* est préféré à *pourtant*, *sans doute* à *peut-être* et *puisque* à *parce que*.

5.2.5. Éléments surreprésentés dans l'exemple

Mentionnons enfin les éléments surreprésentés dans l'exemple que nous n'avons pas encore abordés. Ainsi, l'exemple contient naturellement plus d'éléments de langue étrangère et d'indices de structuration, liés à leur fréquente numérotation. L'une des fonctions fréquentes de l'exemple étant d'apprécier l'acceptabilité d'un énoncé, les symboles linguistiques y sont particulièrement représentés :

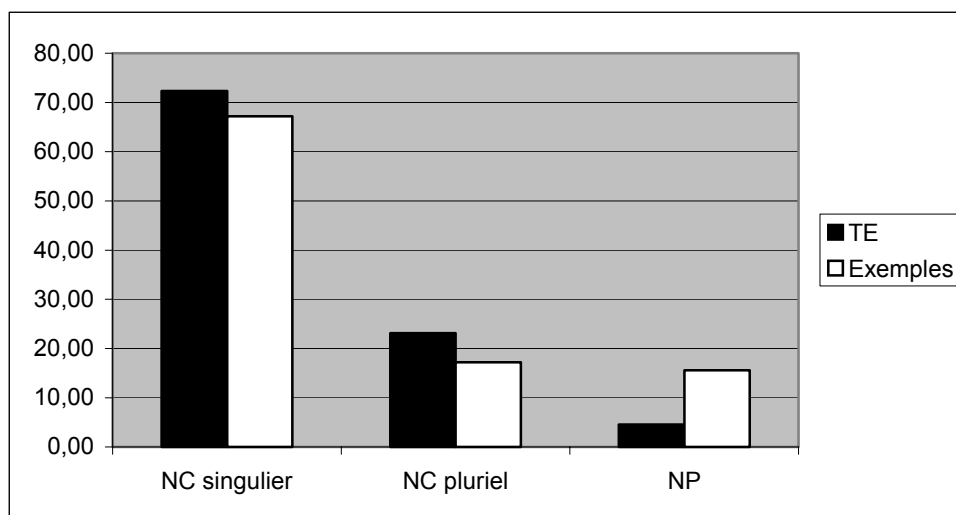
¹⁴ Les connecteurs les plus représentés dans les deux corpus sont grisés, tandis que les connecteurs qui diffèrent dans le corpus d'exemples et le corpus TE sont en jaune – pour faciliter la comparaison, les connecteurs les plus représentés dans le corpus TE sont indiqués entre parenthèses lorsqu'on observe une différence.



Graphique : Répartition en % des formalisations dans les textes sans exemples et les exemples

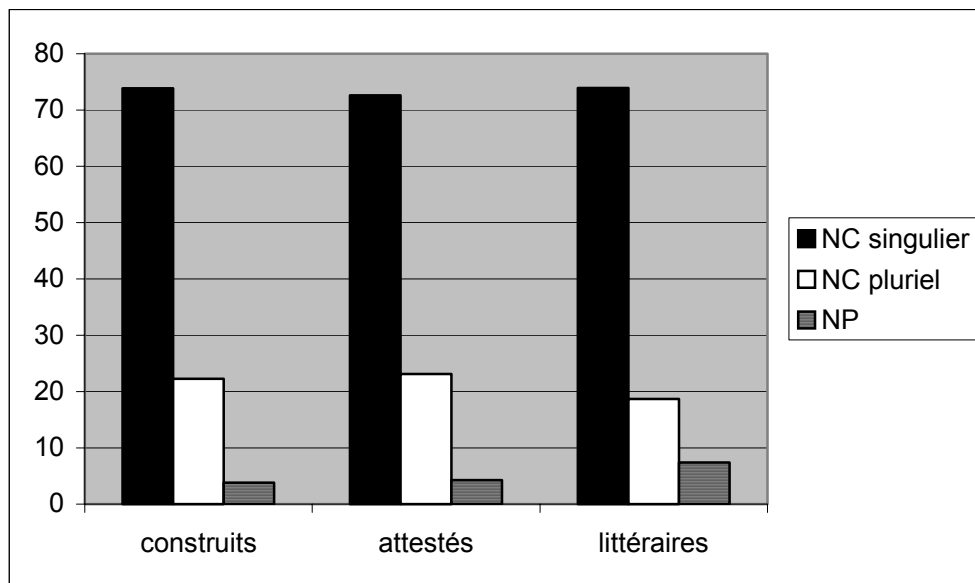
Les exemples – de type *construit* – étant souvent formalisés, les symboles et les abréviations linguistiques (SV, SN...) y sont de surcroît représentés, de manière toutefois moindre que dans l'article.

On note également une représentation significativement plus importante des noms propres dans les exemples :



Graphique : Répartition en % des noms propres et communs (singulier, pluriel) dans les textes sans exemples et les exemples

Il serait tentant de considérer que ce phénomène est lié à un usage massif de prénoms de type *Max* ou *Marie* dans l'exemple construit. Bien qu'il soit approximatif, le graphique qui suit semble invalider cette hypothèse :



Graphique : Répartition en % des noms propres et communs (singulier, pluriel) dans les exemples construits, attestés et littéraires

Les proportions de noms sont ainsi globalement comparables dans les trois types d'exemples observés, pourtant génériquement distincts. Ce phénomène nous semble lié à la taille restreinte de l'exemple, qui pose des problèmes de référence que le nom propre contribue à résoudre.

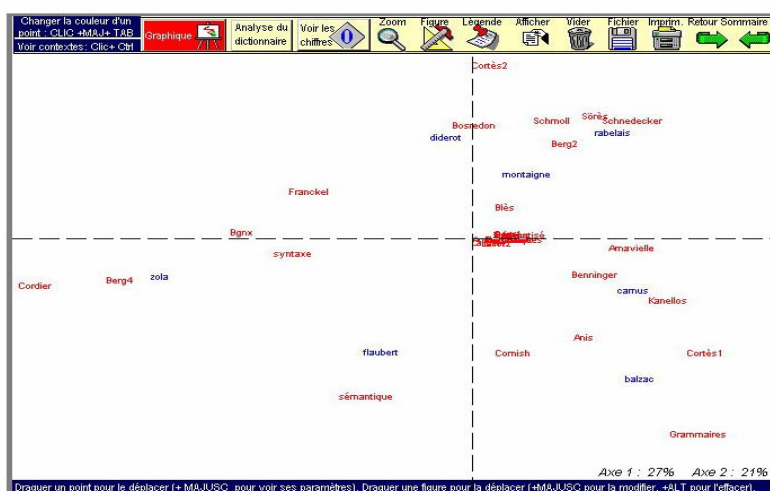
Bien qu'on ne puisse considérer l'exemple comme un genre, il semble pourtant partiellement régulé sur le plan morphosyntaxique ; il constituerait ainsi un format, voire un *sous-genre*, qui normerait les caractéristiques linguistiques des genres importés.

5.3. Thématique de l'exemple

Dans la mesure où nous ne disposons pas d'un corpus d'exemples suffisamment important – et étant donné que les types d'exemples sont inégalement représentés, il serait peu pertinent de prétendre appréhender et contraster les *thèmes* des quatre types d'exemples mis au jour (construits, attestés, littéraires et journalistiques), qui semblent pourtant relativement régulés, malgré l'impression de diversité qu'ils cherchent à donner.

On a ainsi pu voir que les exemples étaient plus volontiers extraits de certains supports – et donc de certains genres et de certains discours –, ce qui régule nécessairement leur thématisation : la plupart des exemples journalistiques relèvent par exemple du genre du quotidien, de préférence de gauche, et il serait peu étonnant que certains grands thèmes d'actualité soient privilégiés afin de maximiser l'effet de réel. L'exemple littéraire semble également tiré de supports réguliers : une simple observation des noms propres les plus employés et les plus également répartis dans le corpus fait apparaître un recours particulier à certaines œuvres et figures littéraires. Molière, Camus, Diderot, Montaigne, Zola, Flaubert, Rabelais et Balzac sont ainsi les auteurs littéraires les plus représentés dans le corpus, tandis que Lancelot et Phèdre sont les figures les plus récurrentes. Ces références ne sont pas anodines dans la mesure où elles font autorité dans l'enseignement secondaire : elles présentent ainsi l'intérêt d'être immédiatement perçues comme *littéraires*, et *a fortiori* comme des références sérieuses de « bonne littérature ».

On observe d'ailleurs que les auteurs relevés sont inégalement corrélés entre eux ; comme l'illustre le graphique qui suit, Rabelais, Montaigne et Diderot seraient conjointement employés, tandis que Balzac serait davantage corrélé à Camus qu'à Zola ou Flaubert :



Graphique : Analyse des correspondances Auteurs/Numéros thématiques – facteurs 1 & 2 (Hyperbase)¹⁵

¹⁵ Graphique effectué à l'aide du logiciel Hyperbase développé par E. Brunet (<http://ancilla.unice.fr/~brunet/pub/hyperbase.html>).

Ces régularités de supports entraînent naturellement des stabilisations linguistiques et thématiques qu'il serait intéressant de contraster sur des corpus plus importants. A titre illustratif, une analyse des hautes fréquences et des spécificités des types d'exemples observés fait apparaître des usages lexicaux relativement bien distincts :

construits	littéraires	journalistiques	attestés
*,), Paul, (, a, il, voiture, Pierre, Belges, Max, wallon	/, p, Duras, vertus, iii, et, dit, vous, Chevaux, Tarquinia	vache, presse, folle, Libération, de, du, l', Hebdo, 94, sang	euh, :, t', wise, sais, ça, ben, and, I2, j', oral, c', ..., oui, i, \

Tableau : Premières spécificités des quatre types d'exemples

Bien que globalement peu surprenants, les résultats ci-dessus illustrent bien les différences lexicales observables entre les différentes catégories d'exemples : marqueurs oraux de l'exemple attesté, thèmes d'actualité de l'exemple journalistique, etc.

Fait notable, l'exemple construit, au demeurant le plus représenté, semble particulièrement régulier : on observe par exemple que *voiture* est le substantif le plus représenté dans ce type d'exemple (29 textes sur 120, soit un quart des textes le contiennent). S'il n'est pas envisageable d'examiner la thématique des exemples littéraires, journalistiques et attestés, et de contraster les thèmes des types d'exemples entre eux, l'exemple forgé semble se prêter plus volontiers à l'analyse sémantique.

Plusieurs études anglo-saxonnes se sont d'ailleurs intéressées aux exemples forgés de linguistique (v. Macaulay & Brice, 1994, 1997) dans une perspective idéologique, et soulignons-le, essentiellement féministe. Outre leur nature discutable et leur manque d'authenticité¹⁶, les exemples construits présentent en effet l'intérêt de représenter un mode d'entrée remarquable dans l'univers des normes doxales du genre de l'article. Macaulay & Brice se sont ainsi attachées à démontrer que les femmes (souvent représentées par le biais de l'héroïne anglo-saxonne *Mary*) étaient affectées d'une valeur négative, et le plus souvent associées aux commissions, à la cuisine, à l'apparence, etc. tandis que les hommes (*John*) étaient associés au travail, à l'intelligence, etc. et étaient plus souvent représentés en tant qu'adultes, comme l'illustrent les exemples qui suivent :

- Denise will buy a new raincoat this fall
- Sarah bought Sam a new coat but he didn't wear it often
- John knew Einstein discovered relativity theory
- Mary believed the story
- Mary bought a book for Bill
- Max has studied physics at Princeton
- John often kisses Mary
- The girl was kissed by the boy
- He answered the professor

¹⁶ Il semble que l'exemple de linguistique est par défaut forgé, ce qui explique que le recours à des données authentiques se doit d'être sinon mis en avant, du moins explicité : « Au lieu d'étudier séparément les opérations relatives à la sémiotisation et à l'énonciation, et étant donné le fait que nous travaillerons sur des *exemples linguistiques souvent authentiques* » (thèse de Adel Ghaleb EL ZAÏM, 1994).

The honor he received made his mother happy
Mary loves John
Mary is cooking dinner
Mary is eating too much cake

[extraits des exemples relevés par Macaulay & Brice, <http://ling.wisc.edu/~macaulay/exx.html>]

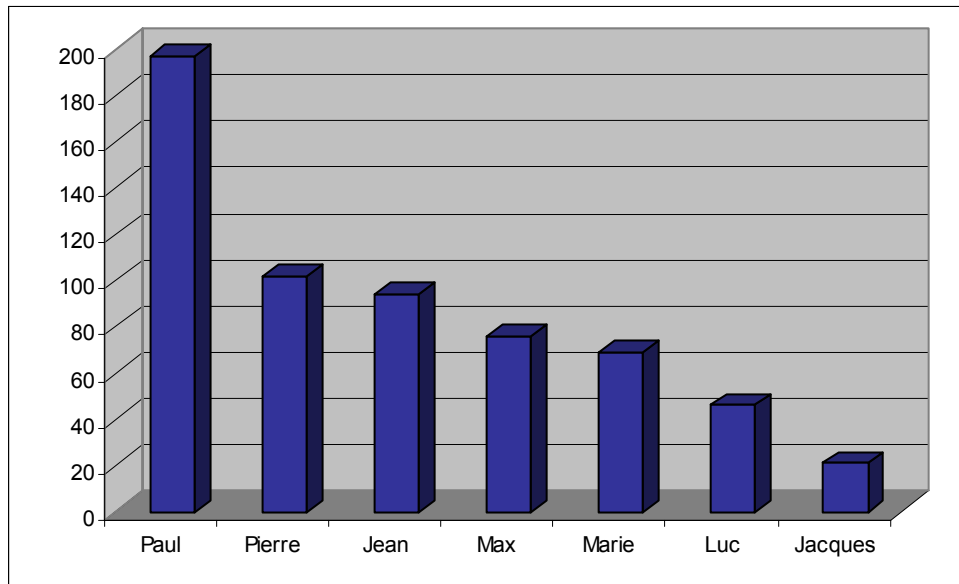
La LSA (Linguistic Society of America) a d'ailleurs publié en mai 95 les controversées *LSA Guidelines for Nonsexist Usage* (v. par exemple Postal, 2003), qui proposent une régulation du contenu des exemples construits :

In constructing example sentences, avoid gender-stereotyped characterizations. Avoid peopling your examples exclusively with one sex, or consistently putting reference to males before reference to females. (Historically, grammar books stipulated that references to males should precede references to females - see Ann Bodine (1975), *Androcentrism in prescriptive grammar*, *Language in Society* 4: 129-46.) The use of sex-ambiguous names such as Chris, Dana, Kim, Lee, and Pat will sometimes help avoid stereotyping either sex.

S'il va de soi que notre objectif n'est pas de dénoncer les états discriminatoires éventuels que contiendrait notre corpus d'exemples, son analyse nous permettra toutefois de mettre au jour différentes associations et oppositions de valeur doxique qu'il sera pertinent d'interpréter, dans la mesure où ces éléments s'inscrivent légitimement dans la description du genre de l'article.

5.3.1. Les figures de l'exemple

Paul, Pierre, Jean, Max, Marie, Luc et Jacques sont les figures principales et les plus également distribuées de l'exemple forgé de linguistique :



Graphique : Les figures de l'exemple construit

On observe que les figures de l'exemple sont d'abord masculines, ce que confirme le relevé des pronoms anaphoriques singulier et pluriel : *il* est ainsi trois fois plus employé que *elle* (725 vs. 206 occ.), tandis que le pronom *elles* est quasi inemployé (6 occ. vs. 133 *ils*). *A fortiori* peut-on souligner que la figure du *père* est plus représentée que celle de la *mère* (38 occ. de *père* vs. 12 occ. de *mère*).

Si *Paul* est de loin le prénom masculin le plus employé, *Marie* est le personnage féminin de l'exemple. A l'exception de Max, associé à Léa (d'ailleurs comparativement peu représentée : 6 occ.) et issu de l'église chomskienne, on remarquera que les prénoms employés sont généralement bibliques.

Bien que l'exemple construit soit globalement court, et corresponde le plus souvent à une phrase syntaxiquement peu complexe (10-15 mots en moyenne), on note que les phrases contenant *Marie* ou *Max* sont de longueur sensiblement plus importante que celles qui s'intéressent à *Paul* ou à *Luc*. En d'autres termes, il semble que les énoncés impliquant *Marie* ou *Max* soient plus scénarisés, ou du moins que la « trame narrative » soit sensiblement plus complexe.

Si l'on examine les corrélats des six premiers prénoms – *Jacques* devant être exclu du fait de sa faible fréquence, *Marie* et *Max* sont d'abord corrélés aux anaphoriques *elle* et *ils*, ce qui implique la présence d'une seconde proposition de type :

Max regardait le film à côté de Fabienne. **Ils** regardaient le film (X / X l' un à côté de l'autre)

Max sauta à la gorge de Paul. **Ils** se sautèrent à la gorge.

Marie a les yeux rouges ; **elle** a pleuré (qui peut être compris comme je pense qu' **elle** a pleuré).

a) Jean est un type sympa b) Il a rencontré Marie c') * Lucie était avec elle c' ') **Elle** était avec Lucie

Certaines figures de l'exemple seraient ainsi plus autonomes que d'autres ; *Marie* semble être ainsi un personnage féminin plutôt passif, qui n'est d'ailleurs thématiqué que dans 30% des énoncés qui la mettent en scène. A titre de comparaison, seuls 20% des énoncés faisant intervenir *Pierre* ne thématisent pas le personnage.

A fortiori, la figure de *Marie*, même thématisée, n'est jamais associée à des scènes d'action. Au mieux relève-t-on :

Marie a une voiture, mais elle n'a pas le permis .

Marie blondit ses cheveux à la camomille.

Marie mange une pomme.

Hier après midi, Marie et Sylvie ont accompagné les enfants au cinéma. C'était leur première sortie depuis plus d'un mois et ils étaient tous enchantés. Ils partirent tôt pour ne pas rater le début de la séance.

Marie est entrée dans la famille de Jacques.

Le personnage de *Marie* est peu valorisé ; s'il est par exemple corrélé à la forme verbale *parle* (tableau 131 ci-dessous), l'examen des contextes révèle rapidement que *Marie* n'est jamais directement sujet du verbe *parler*¹⁷ :

¹⁷ Au mieux, elle ne parle plus à Paul : *Paul, Marie ne parle plus à ce prétentieux depuis trois jours.*

Paul	Pierre	Jean	Max	Marie	Luc
parle	ces	comme	main	elle	coupé
main	paris	acheté	ils	famille	encre
eu	nous	livre	dernière	mordu	couverture
raison	peut	cassé	réunion	croire	mangé
quant	médecin	viendra	uns	parle	difficile
bras	laver	mordu	serra	j'	bu
comme	admiration	écrit	parfois	ai	trop
raisons	viennne	donné	emprunté	lui	vieil
problèmes	tombe	piège	dico	tombée	turquoise
entré	suscite	xavière	les	tombe	tache
ses	grande	viennne	sont	prétentieux	santé
vu	dessus	tombée	x	poussée	quelque
passé	derrière	poussée	côté	jours	nagé
dernière	court	pommes	autres	entrée	mourant
serra	me	Philippe	vu	dessus	loin
sérieux	voit	mètre	leur	derrière	jeune
revendre	très	litres	main	court	homme
partir	semblent	appétit	ils	affections	enlevé

Tableau : Premiers co-occurrents des six figures principales de l'exemple

Bien que ces données n'aient qu'un statut approximatif et demandent à être validées et précisées sur des corpus de taille plus importante, on relève certaines régularités : *Pierre*, qui est d'ailleurs le personnage le plus représenté dans les exemples de langue étrangère, semble ainsi particulièrement valorisé sur le plan social (*admiration, médecin, etc.*) :

Pierre est généralement très admiré / suscite généralement une grande admiration

Les prodigalités de Pierre sont restées célèbres dans le pays

Pierre est en train de restaurer trois tableaux . Ces trois restaurations lui prendront six mois

Pierre à fait le tour du monde sur le paquebot France . Un tel voyage doit coûter une petite fortune

tandis que *Jean*, associé à un univers matériel plus concret¹⁸, l'est visiblement moins :

Jean a acheté un kilo de pommes, un mètre de tissu et un litre de vin

Hier, Jean s'est cassé la jambe.

Marie est tombée. Jean l'a poussée.

Jean est entré hier à l'hôpital. b. Marie lui a cassé le nez, c. et Paul lui a cassé le bras. d. Il a été opéré tout de suite. d'. Il l'a même mordu. d". Elle l'a même mordu.

Figure canonique de l'exemple, le personnage de *Paul*, bien que plus neutre, semble également affecté d'une valeur positive, tant sur le plan matériel que sur le plan social :

Paul a eu de sérieux problèmes d'argent . Il a donc été obligé de revendre sa Jaguar.

Paul a eu raison de partir.

Paul est bien dans sa tête.

alors que *Luc* – pour lequel nous disposons de peu de données – semble corrélé à des scénarios plus variés, impliquant peut-être davantage d'action :

¹⁸ On notera d'ailleurs l'association de Jean à l'affaire Tibéri, avec le co-occurent Xavière.

Luc a brûlé un feu rouge. Cette imprudence X aurait pu être dramatique.

Luc jette la balle sur Paul.

(Luc est toujours malade), alors que Paul est guéri.

5.3.2. L'univers de l'exemple

S'il est clair que le lexème ne donne pas nécessairement accès au thème et ne permet pas d'intercepter immédiatement un univers, l'examen des lexèmes les plus représentés et les plus également répartis¹⁹ dessine déjà les contours du monde représenté dans l'exemple :

Substantifs singulier	Substantifs pluriel	Adjectifs singulier	Adjectifs pluriel	Verbes présent	Adverbes
voiture (113)	enfants (60)	beau (53)	morts (13)	être (806)	comme (84)
livre (58)	problèmes (31)	froid (28)	petits (9)	avoir (219)	bien (66)
porte (56)	heures (28)	rouge (33)	grands (7)	aller (79)	plus (60)
maison (54)	voitures (24)	bon (22)		faire (78)	très (58)
chien (43)	livres (17)	petit (34)		aimer (49)	hier (55)
eau (43)	femmes (13)	VRAI (21)		appeler (43)	encore (45)
train (41)	frites (13)	facile (19)		travailler (37)	beaucoup (42)
homme (37)	amis (12)	jeune (17)		parler (37)	tout (38)
temps (36)	gens (12)	seul (25)		jouer (34)	peu (34)
pièce (33)	jours (12)	dernière (20)		penser (33)	demain (33)
père (32)	mètres (12)	grand (24)		venir (31)	déjà (28)
ville (31)	personnes (12)	content (14)		pleuvoir (30)	là (28)
nom (30)	soldats (12)	malade (11)		manger (30)	toujours (27)
enfant (30)	ans (11)	difficile (8)		inviter (28)	trop (27)
raison (27)	bananes (11)	FAUX (8)		dire (25)	même (25)
roi (26)	hommes (11)	fort (9)		voir (24)	aujourd'hui (23)
avion (26)	singes (11)	possible (8)		courir (21)	non (20)
chose (26)	étudiants (10)	impossible (7)		compter (16)	jamais (18)
chat (25)	chats (8)	pauvre (7)		laver (16)	moins (14)

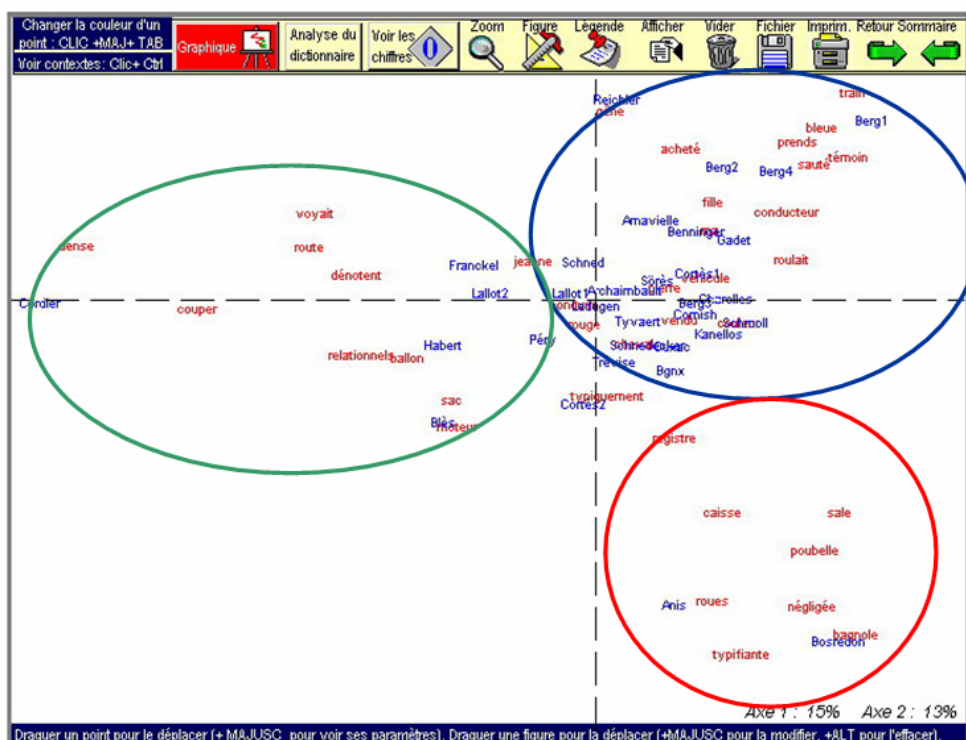
Tableau : Lexèmes les plus représentés et les plus également répartis de l'exemple – fréquences absolues

En admettant que l'univers construit par l'exemple correspond à la représentation que se font les linguistes du français fondamental, les résultats obtenus, que nous n'approfondirons pas, sont plutôt inquiétants, et révélateurs d'une sphère représentationnelle hautement stéréotypée.

Le monde de l'exemple est ainsi fortement masculin et patriarcal (le *père*, le *roi*, les *soldats*, etc.) ; la *voiture*, associée à l'homme, est ainsi l'objet matériel le plus représenté :

¹⁹ Les items spécifiques à un texte ont ainsi été exclus : *Wallon(s)*, VISEE, Belges, castors, départs, paysans, raisons et tasses.

VOITURE



Graphique : Corrélats de voiture – en rouge les co-occurents, en bleu les numéros de revue (Hyperbase)

Outre deux groupements de co-occurents (en vert et en rouge sur le graphique), qui correspondent respectivement à l’emploi de *voiture* dans des tests de substitution paradigmatique et dans un cadre d’analyse du registre – ce qui motive les corrélats négatifs du lexème-, le contenu de *voiture* dans l’ensemble du corpus est globalement stabilisé : de couleur *rouge* par défaut – le rouge étant encore une fois associé à la virilité-, la *voiture* est le plus souvent associée à trois types d’action (en bleu) : la conduite (*conduire*, *conducteur*), le lavage (*laver*) et la vente (*vendu*, *acheté*), ainsi qu’au personnage *Pierre* :

Ce que Pierre peut laver sa voiture !

la voiture de Pierre

Si Pierre était riche, il achèterait une voiture de sport.

Si la voiture, et les moyens de transport (le *train* et l’*avion* essentiellement), sont ainsi très représentés, précisons que de manière générale l’univers de l’exemple est essentiellement domestique, et centré sur la *maison* (et par extension, la *pièce*, la *porte* et la *ville*, le monde de l’exemple étant essentiellement urbain), et familier, et centré sur le *chien*, le(s) *chat(s)*, le(s) *enfant(s)* et les *amis*. C’est un monde très français : si l’on a vu précédemment que la linguistique française s’intéressait d’abord à la langue française, la France et les clichés

qu'elle véhicule sont particulièrement représentés dans l'exemple : *Paris* et la *France* sont de loin les deux noms de lieux les plus employés, tandis que le *vin* et *les frites* sont les deux premiers noms de comestibles relevés.

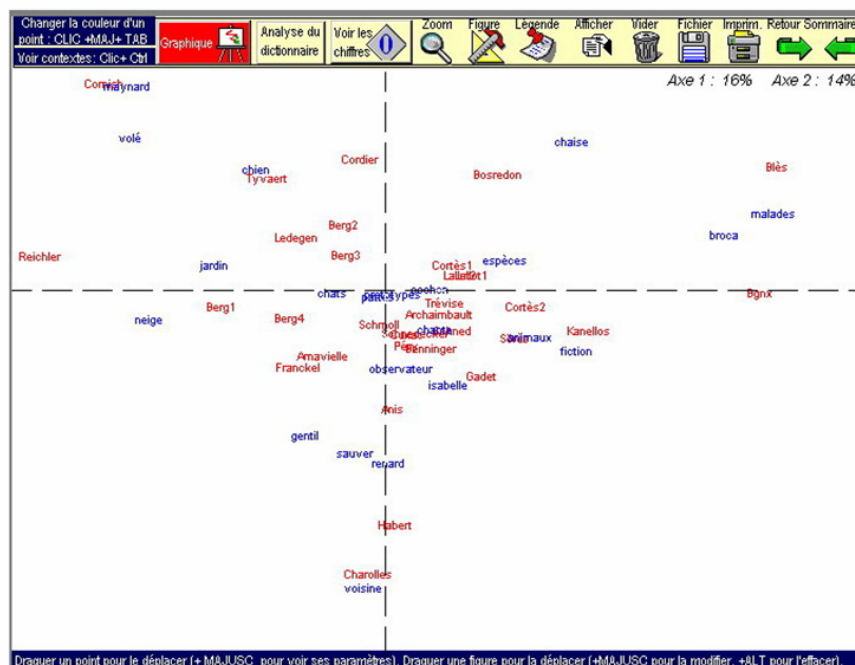
Les valeurs figurées sont d'abord l'amour, le travail, et éventuellement le sens de l'accueil (e.g. *inviter*) ; en termes scénaristiques, on s'intéresse globalement à la communication (e.g. *parler, dire*), aux sentiments (*aimer* essentiellement), aux gestes du quotidien (e.g. *manger, laver*), aux déplacements (e.g. *aller, venir, courir*), etc. On note également un intérêt frappant des auteurs pour le temps, qui passe (*heures, jours, ans*) et qu'il fait (e.g. *pleuvoir, froid*).

Dans la mesure où il présente l'intérêt d'être distancié, voire non pris en charge par son auteur, l'exemple, qui se veut neutre et représentatif du français fondamental, est ainsi peuplé de clichés, le plus souvent volontairement éloignés du monde des linguistes ; on observe toutefois la présence parallèle d'un univers intellectuel, voire universitaire, centré sur le(s) *livre(s)* et les *étudiants* ; l'intérêt pour la langue semble également figuré à travers sa fonction de dénomination (e.g. *nom, appeler*).

Ces éléments nécessiteraient bien entendu d'être validés et précisés sur des corpus plus larges ; il serait également pertinent d'observer les corrélats de l'ensemble des items observés, afin de préciser l'univers et les figures de l'exemple.

L'examen du lexème *chat* révèle par exemple que l'animal a globalement valeur de repère spatial en linguistique – ce qui est probablement lié à sa présence originelle bien connue sur le paillason :

CHAT



Graphique : Corrélats de chat – en rouge les co-occurrents, en bleu les numéros de revue (Hyperbase)

Ainsi, le pôle *Broca, malades et chaise* est lié à cet exemple :

On pourrait ainsi imputer certaines erreurs des aphasiques de Broca sur les prépositions locatives à une stratégie palliant une réduction de leurs ressources de traitement, sans nécessairement mettre en cause des processus spécifiques. Un aphasique de Broca décrira une image de chat sous une chaise par ces mots : « le chat est dessus la chaise ».

De même, la présence du jardin est liée à plusieurs exemples impliquant un chat et un jardin :

Il y a un/le chat dans le jardin

(3) Le chat court dans le jardin

D'où d'ailleurs la présence de l'observateur :

(a) dans un espace géométrique – analogique, le chat est situé par rapport à l'orientation interne de la voiture. Auquel cas, il est pour l'observateur repérable à côté de la voiture.

5.4. Conclusion

Bien qu'il représente une composante avérée du genre, l'exemple a des propriétés bien distinctes des corps d'article, ce que démontre l'inadaptation des étiquettes développées. L'exemple représente ainsi un *sous-genre* de l'article, c'est-à-dire une composante générique linguistiquement hétérogène.

De manière générale, l'exemple forgé demeure le plus représenté de l'article, ce qui démontre bien le manque d'empiricité de la linguistique française ; lorsqu'ils sont attestés, les exemples semblent directement importés des bibliothèques des linguistes, et semblent devoir être *interprétables* par la communauté, ce qui restreint naturellement le champ des sources possibles, d'autant que peu de bases textuelles variées sont disponibles. Comme le rappelle Habert (2000), certains emplois du français sont favorisés et donnent lieu à la constitution de grands corpus numérisés (textes littéraires « datant au mieux du siècle dernier », français écrit et journaux *Le Monde* et *Le Monde diplomatique*), tandis que d'autres sont nettement sous-représentés (français non hexagonal, scientifique et technique et non standard).

La configuration s'est révélée étonnamment stabilisée sur le plan morphosyntaxique : exemples attestés et forgés semblent soumis aux mêmes règles, ce qui est remarquable. Sur le plan lexico-thématique, l'exemple façonné s'avère également très régulé, à tel point que nous avons été en mesure de dégager des figures, et un univers de l'exemple, véhiculant une représentation plutôt préoccupante du français standard.